

Déménagement aux Rives de l'Orne?

Tout paraît simple pour notre DGS, mais pour l'instant à part la construction du bâtiment rien n'avance.

Des groupes de travail ont été mis en place, histoire d'occuper le temps.

La question du déplacement est loin d'être résolue. L'inquiétude des collègues concernés est légitime.

Au niveau des syndicats, les informations ne sont pas données. A chaque difficulté, il n'y a que des solutions encore faut-il en discuter équitablement.

N'hésitez pas à nous solliciter et à nous informer nous porterons vos revendications.

RETRAITES : Pas un euro de moins, pas un trimestre de plus ! Rejetons ce projet de loi qui prolonge les précédentes régressions sociales

NOS RETRAITES 2013

Partager les richesses c'est taxer les profits, pas notre niveau de vie

Solidaires
Forum de l'Économie Solidaire, 1981-2011



En luttant contre le chômage, en s'attaquant aux revenus du capital. En luttant contre la fraude fiscale (la part salariale perdue depuis trente ans au profit des dividendes : 170 milliards par an / 230 milliards de dividendes distribués en 2012)

Partir à la retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisations pour un taux plein à 75 % c'est possible !

Il faut supprimer la décote/surcote et abroger les lois Balladur et Fillon. Il faut lutter ensemble pour des retraites décentes pour toutes et tous.

Pour en savoir plus :
www.solidaires.org/rubrique15.html

Registre santé et sécurité au travail

Le registre de santé et sécurité au travail est **obligatoire** dans tous les établissements et services :

Il doit être ouvert dans tous les services, quels que soient les effectifs

Celui-ci doit être en permanence à la disposition immédiate de tous les agents.

Sa localisation doit être connue des agents par tous moyens (notamment par voie d'affichage)

Chaque agent a la possibilité d'inscrire sur ce registre toutes les observations et toutes les suggestions qu'il



juge nécessaire de signaler dans le domaine de la **prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.**

Décret n°85-603 du 10 juin 1985, modifié par le décret 2012-170 du 3 février 2012.

L'utilisation de ce registre permet de s'assurer que la procédure de correction est bien engagée. Elle permet également aux **membres du CHS-CT** d'intervenir plus facilement sur **des problèmes qui persisteraient.**

Le registre de santé et de sécurité au travail : un outil au service de la sécurité de tous les agents.

Cherchez-le et utilisez-le !

Octobre 2013 N°32 Agglo acte II, n°12

« Sans luttes, il n'y a pas de victoire »

Depuis les élections professionnelles du 18 avril 2013, Sud n'a pas chômé. Suite au résultat qui a placé Sud en tête (33%), il a fallu assurer notre rôle d'animateur principal. En effet, si Sud est le premier syndicat à Caen la mer, nous ne sommes pas pour autant majoritaires.

Sud, dans son souci d'unité pour gagner, fera tout pour que se constitue une intersyndicale offensive la plus large pour porter les revendications légitimes des agents

La lutte pour gagner

Sud souhaite surtout que les agents de Caen la mer soient défendus et qu'ils gagnent sur les revendications qu'ils portent. Certains combats, menés par la lutte, ont été gagnés comme récemment celle des agents de déchetteries soutenus par les équipes Sud des autres services, car c'est tous ensemble que nous gagnerons.

Mutuelles et Prévoyance

Le sujet de la protection sociale (mutuelles et prévoyance) n'a pas été assez discuté. C'est pourquoi l'ensemble des représentants au Comité Technique (CT) a refusé d'exprimer un avis sur la question de la prévoyance. L'agglo est passée outre considérant qu'il s'agissait d'une abstention, refusant par là même de discuter de la Prévoyance (maladie, décès, invalidité...)

Sud leur a expliqué qu'une réelle prévoyance ne se limite pas au seul complément de salaire ! Méconnaissance ou indifférence ?

Agenda social sans mandat et ça traîne

Lors des négociations de fin de conflit des déchetteries, Sud conditionnait sa signature à avoir une date d'agenda social pour discuter concrètement :

- du **régime indemnitaire** des adjoints
- des **chèques déjeuners**

Pourquoi l'agglomération Caen la mer ne serait-elle pas un modèle social ?

Réponse de la vice-présidente :

- **Régime des adjoints** : pas de mandat. En clair : on noie le poisson, on fait traîner
- **Chèques déjeuners** : on étudie pour les agents éloignés des sites de restauration conventionnés ainsi que pour ceux travaillant en horaires décalés, le samedi et le dimanche.

« Il n'y a pas besoin de prendre un cabinet d'audit pour cela : il suffit de demander aux chefs de service ! »

Salaire : sans la lutte, nous n'aurons rien

Sur la question de la rémunération, Sud n'obtiendra rien si les agents ne se lancent pas dans un mouvement de contestation. Dès la rentrée, Sud interpellera les autres syndicats pour déposer un préavis de grève et de luttes pour l'augmentation des *régimes indemnitaires des adjoints*

pour Sud c'est 100€ de plus par mois !

Vers la titularisation des précaires...

Sud portait ce dossier depuis longtemps dans le cadre de la loi de déprécarisation de 2011. Caen la mer va titulariser une vingtaine d'agents en situation précaire après les commissions d'évaluation de septembre. (Certain étant actuellement au chômage)

Au service développement durable, ils avaient oublié **l'humain**. Ce service comptabilisait au moins 11 précaires. A ce jour 5 ont été titularisés aux ordures ménagères. 2 vont l'être dans les déchetteries. Il en reste **4 à titulariser** immédiatement, le besoin étant là. Sud demande que cela soit fait au 1^{er} octobre 2013.

...mais de tous.

Dans les services, il reste encore beaucoup de non-titulaires : la fin de l'emploi précaire n'est pas pour demain.

Soyons plus forts en luttant tous ensemble

Sud Collectivités Territoriales
Basse-Normandie

23, Rue Pasteur – 14120 Mondeville

02 31 44 49 83 – 06 33 15 92 63 - mail : sudctbn@gmail.com

Des infos régulières sur le blog : www.sudctbn.org

Sud une **autre** idée du syndicalisme